



Actualisation des projections à l'horizon 2060

Séance plénière du COR – 16 décembre 2014

Secrétariat général du COR



Plan de la présentation

- 1) La méthode et les hypothèses des projections
[Documents n°2 et n°3]

- 2) Les résultats à court terme (horizon du PLFSS pour 2015)

- 3) Les résultats jusqu'à l'horizon 2060

- 4) Les conditions de l'équilibre financier du système de retraite

[Documents n°4, n°5 et n°6]

Les hypothèses des projections (1/2)

- Les cinq mêmes scénarios à long terme qu'en 2012 : rythme de croissance des revenus d'activité **entre 1% et 2% par an**
- ... mais ajout de tests de sensibilité :
 - à l'hypothèse de taux de chômage (taux de **10 %** au lieu de 4,5 % ou 7 %)
 - à l'hypothèse de solde migratoire (+50 000 par an, au lieu de +100 000)

Tableau – Hypothèses économiques de long terme retenues pour les cinq scénarios (A, A', B, C et C') et les tests de sensibilité

		Croissance annuelle de la productivité du travail à long terme				
		1 %	1,3 %	1,5 %	1,8 %	2 %
Taux de chômage à long terme	4,5 %			B	A	A' (+ A' migration basse)
	7 %	C' (+ C' migration basse)	C			
	10 %	(C' chômage à 10 %)		(B chômage à 10 %)		(A' chômage à 10 %)

Les hypothèses des projections (2/2)

- Révision des hypothèses macroéconomiques à court terme, notamment afin d'assurer le calage sur les hypothèses du PLFSS pour 2015

Tableau 3bis. Rappel de l'hypothèse de croissance retenue pour les projections 2012

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Rappel : PIB en volume (projections 2012)	1,7 %	0,3 %	0,8 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %
PIB en volume (actualisation 2014)	2,1 %	0,3 %	0,3 %	0,4 %	1,0 %	1,7 %	1,9 %

La méthode de projection

- Même méthodologie qu'en 2012 : projections des comptes de chaque régime (au format CCSS), puis agrégation par le SG-COR dans une maquette « tous régimes »
- Actualisation « légère » :
 - Seuls les principaux régimes (représentant 85 % du total des prestations de retraite) ont réalisé de nouvelles projections : CNAV, AGIRC-ARRCO, FPE, CNRACL + DSS (pour le FSV)
 - Pour les autres régimes : actualisation par le SG-COR en lien avec la DSS
- Utilisation des données de la DREES et de l'INSEE pour le calcul du nombre de retraités et de l'âge moyen de départ à la retraite tous régimes

Résultats à court terme (1/3)

Le solde financier des principaux régimes, d'après le PLFSS 2015

Figure 2 – Évolution projetée à court terme du solde financier annuel du système de retraite français, 2013-2018 (conventions comptables de la CCSS, euros courants)

En Mds€	Observé CCSS	Projection				
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Tous régimes (y.c. FSV et SASPA)	-7,9	-9,3	-7,7	-7,4	-6,6	-8,0
Ensemble des régimes de base (hors FSV)	-3,6	-1,7	-1,2	-0,3	0,2	-1,4
Ensemble des régimes complémentaires	-2,1	-4,5	-4,2	-4,7	-4,8	-5,5
Régimes de salariés du privé (base+comp.)	-6,6	-6,6	-6,1	-5,4	-4,5	-6,0
<i>dont : CNAV</i>	-3,1	-1,6	-1,5	-0,5	0,5	-0,5
<i>dont : AGIRC-ARRCO</i>	-4,1	-5,4	-5,1	-5,6	-5,6	-6,1
Régimes de la fonction publique	-0,1	0,2	0,1	-0,1	-0,3	-0,9
<i>dont : service des retraites de l'Etat</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>dont : CNRACL</i>	-0,1	0,2	0,2	-0,1	-0,3	-0,9
FSV	-2,9	-3,7	-2,9	-3,0	-2,4	-1,6

Champ : ensemble des régimes de retraite français légalement obligatoire, y compris FSV et SASPA, hors RAFP. Solde des dépenses et ressources hors produits et charges financières.

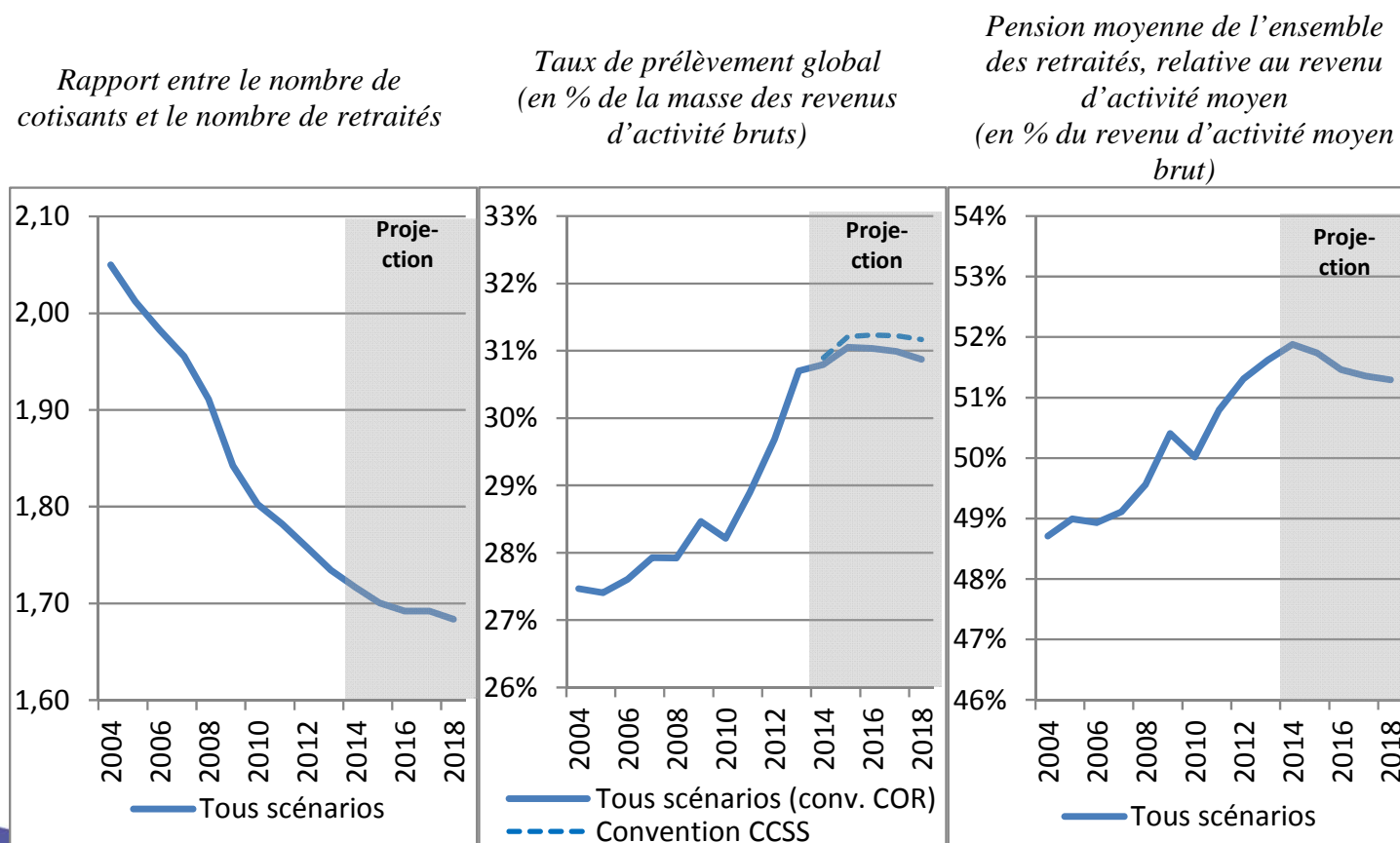
Source : rapports à la CCSS 2002-2013 ; PLFSS pour 2015.

Remarque : avec la convention COR, le régime des fonctionnaires d'Etat est en besoin de financement à partir de 2014 (→ -2 Mds € en 2018)

Résultats à court terme (2/3)

Les déterminants économiques et démographiques de la situation financière du système de retraite

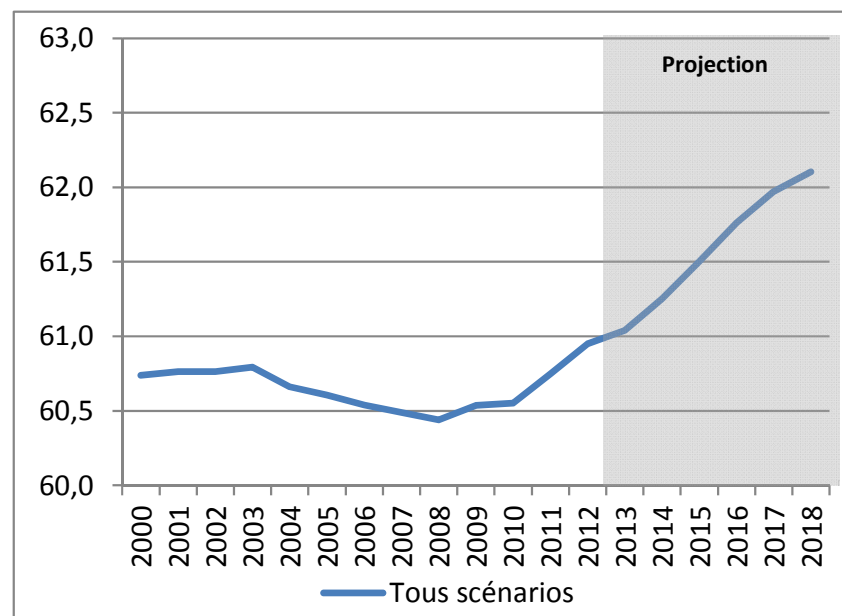
**Figure 3 – Evolutions observées et projetées (2002-2018)
du rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités,
du taux de prélèvement global, et de la pension moyenne relative des retraités**



Résultats à court terme (3/3)

Les déterminants économiques et démographiques de la situation financière du système de retraite

Figure 3bis – Evolutions observées et projetées de l'âge effectif moyen de départ à la retraite (2002-2018)



Une décomposition du solde entre part structurelle et part conjoncturelle

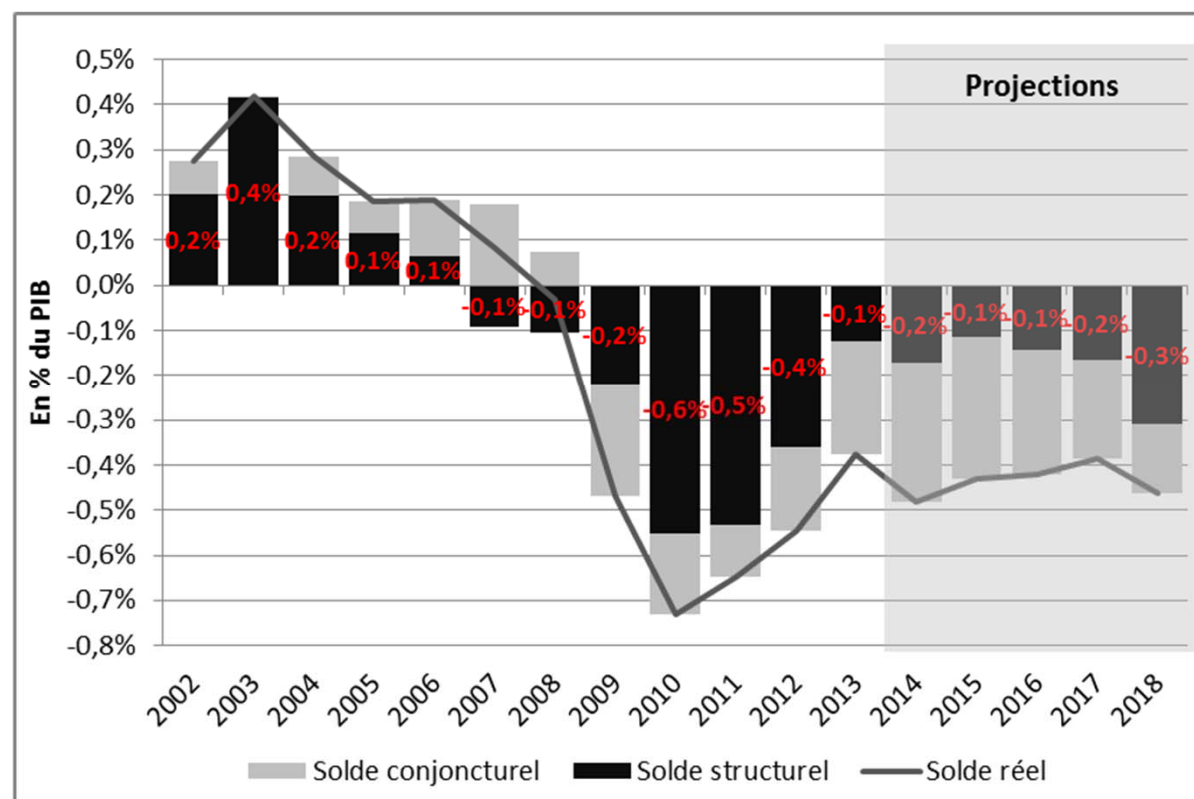
[Cf. document n°6]

- Intérêt pour le pilotage : pas forcément les mêmes mesures en réponse à des déséquilibres conjoncturels ou structurels
- Méthode calquée sur celle appliquée dans le *Rapport économique, social et financier* (RESF) annexé au PLF :
 - Dépenses : toutes les dépenses sont supposées structurelles
 - Ressources : élasticités à l'écart entre PIB et PIB potentiel (= « *output gap* ») distinctes selon les types de ressources

Une décomposition du solde entre part structurelle et part conjoncturelle

Ensemble tous régimes

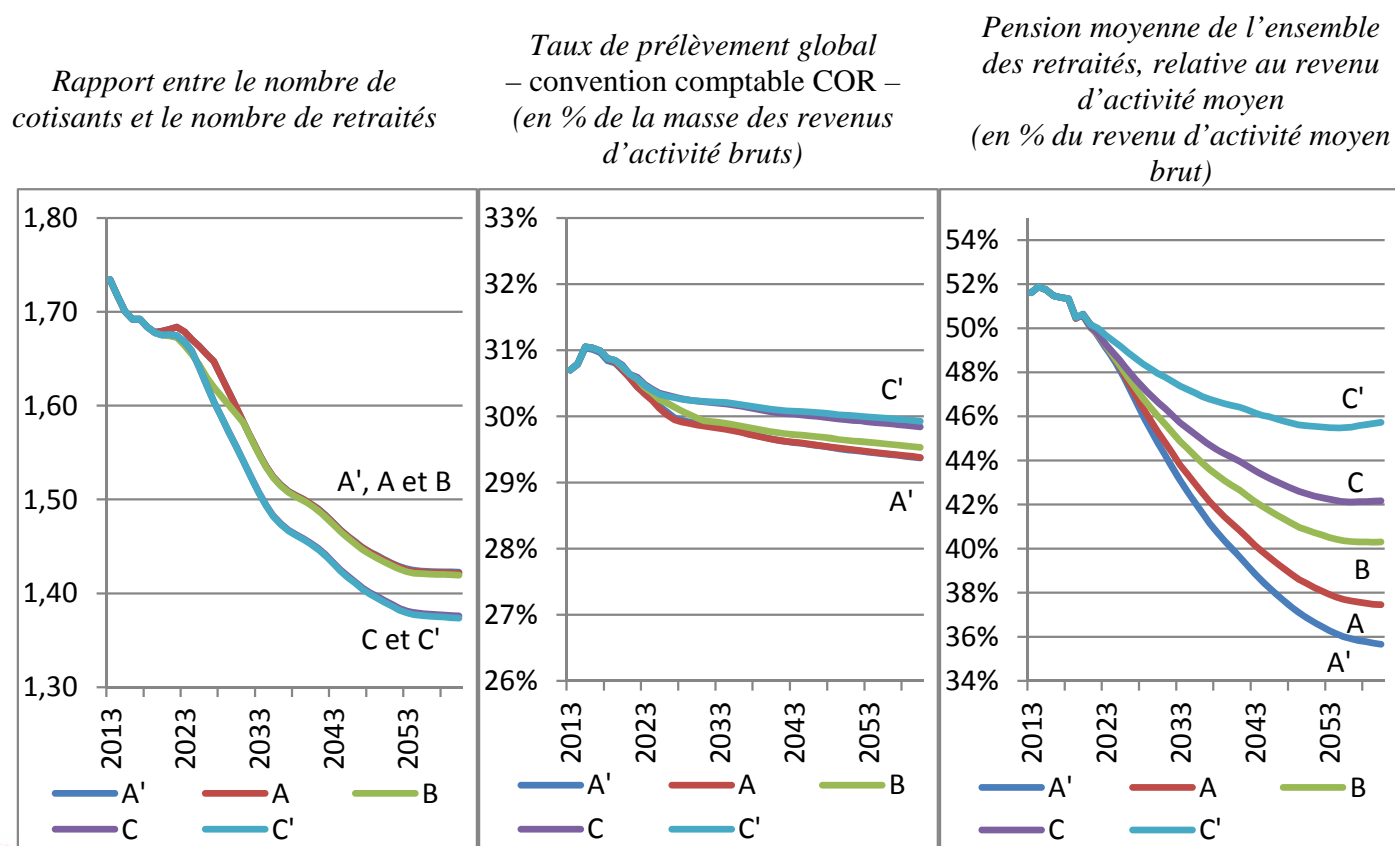
Figure 4. Décomposition du solde financier du système de retraite en % du PIB



Résultats à l'horizon 2060 (1/7)

Les déterminants économiques et démographiques de la situation financière

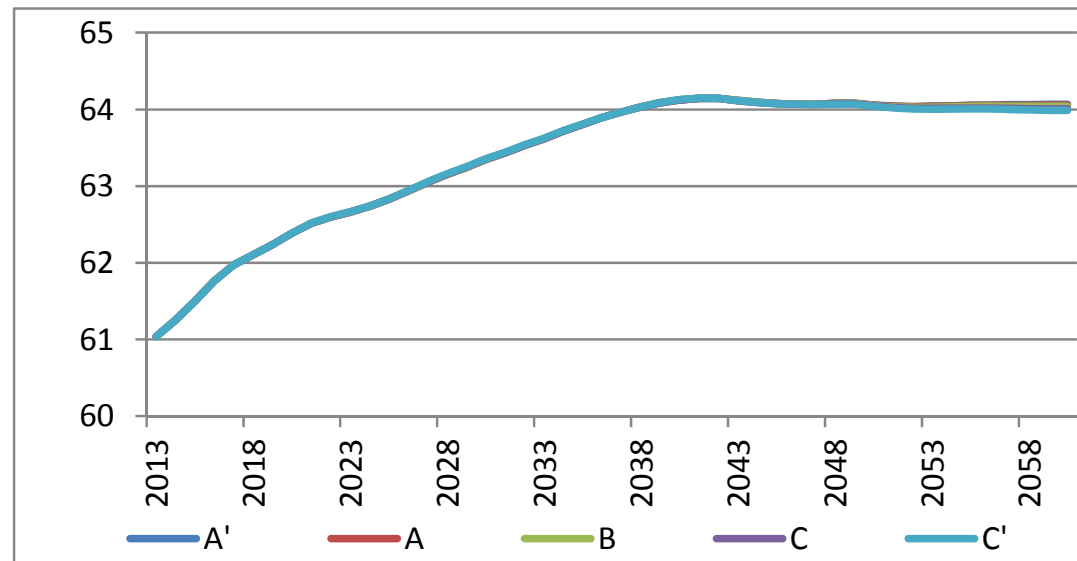
**Figure 4bis – Evolutions projetées à long terme
du rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités,
du taux de prélèvement global, et de la pension moyenne relative des retraités**



Résultats à l'horizon 2060 (2/7)

Les déterminants économiques et démographiques de la situation financière

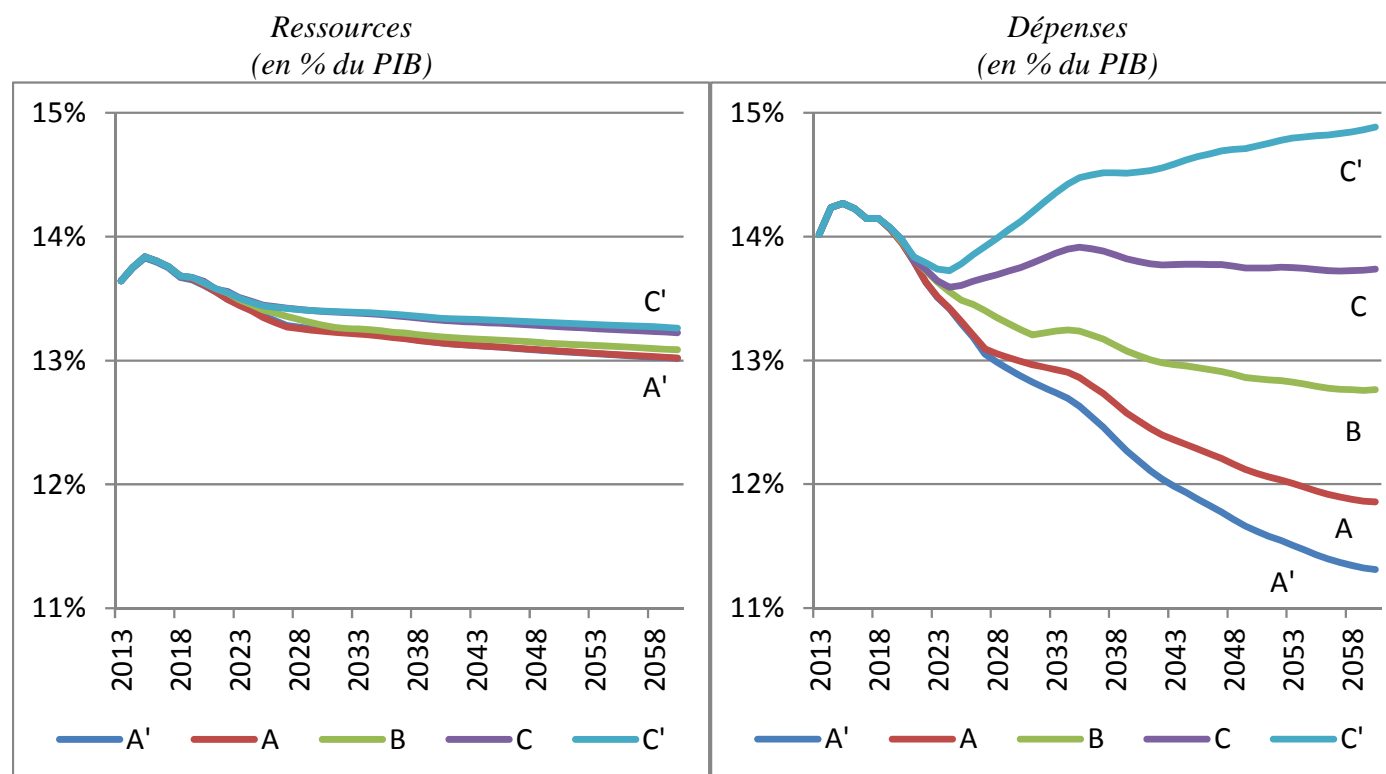
Figure 4 – Evolutions à long terme de l'âge effectif moyen de départ à la retraite



Résultats à l'horizon 2060 (3/7)

Masses de ressources et de dépenses

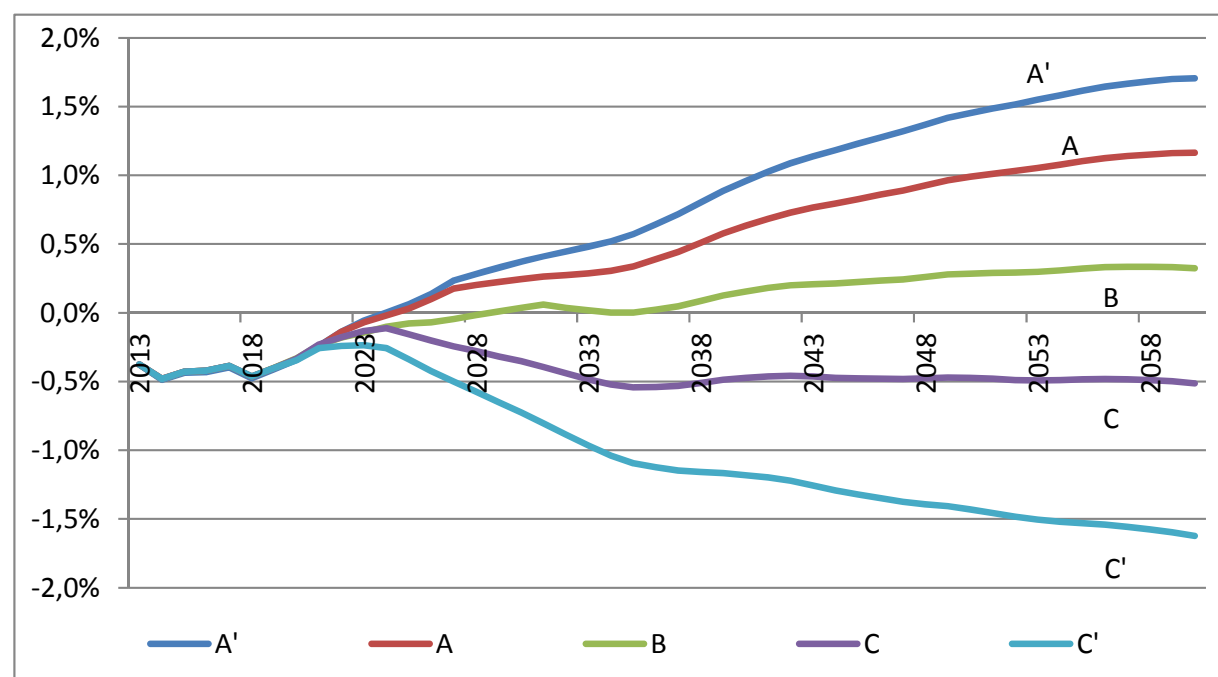
Figure 5 – Ressources et des dépenses du système de retraite français projetées à long terme (en % du PIB)



Résultats à l'horizon 2060 (4/7)

Soldes financiers projetés

Figure 6 – Solde financier annuel du système de retraite français projeté à long terme (en % du PIB)



Résultats à l'horizon 2060 (5/7)

Soldes financiers projetés : rappel des résultats de 2012

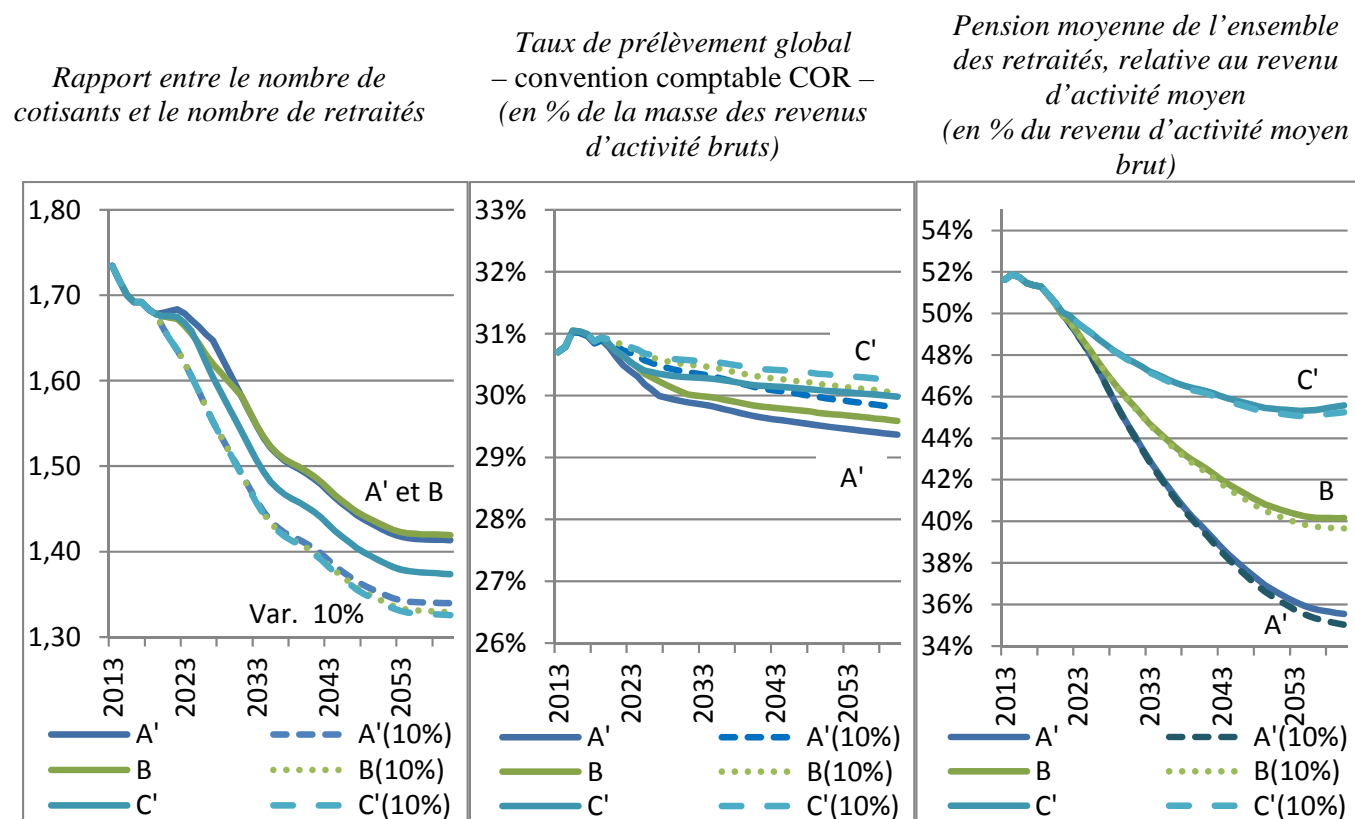
**Figure 6bis – Solde financier annuel du système de retraite français projeté à long terme
(en % du PIB)**

	scénarios	2013	2020	2030	2040	2050	2060
Actualisation des projections, décembre 2014	A'		-0,3%	0,4%	1,0%	1,5%	1,7%
	A		-0,3%	0,2%	0,6%	1,0%	1,2%
	B	-0,4%	-0,3%	0,0%	0,2%	0,3%	0,3%
	C		-0,3%	-0,4%	-0,5%	-0,5%	-0,5%
	C'		-0,3%	-0,7%	-1,2%	-1,4%	-1,6%
Rapport annuel du COR - Juin 2014	B	nd.	-0,5%	-0,3%	-0,1%	nd.	nd.
Résultats 11e rapport du COR (décembre 2012). Rendements AGIRC- ARRCO constants	A'		-0,9%	-0,6%	-0,2%	0,3%	0,5%
	A		-0,9%	-0,7%	-0,5%	-0,1%	0,1%
	B	-0,7%	-0,9%	-0,9%	-0,9%	-0,7%	-0,6%
	C		-0,9%	-1,4%	-1,6%	-1,5%	-1,5%
	C'		-1,0%	-1,8%	-2,4%	-2,6%	-2,7%

Résultats à l'horizon 2060 (6/7)

Soldes financiers projetés : impact d'un taux de chômage restant durablement à 10 %

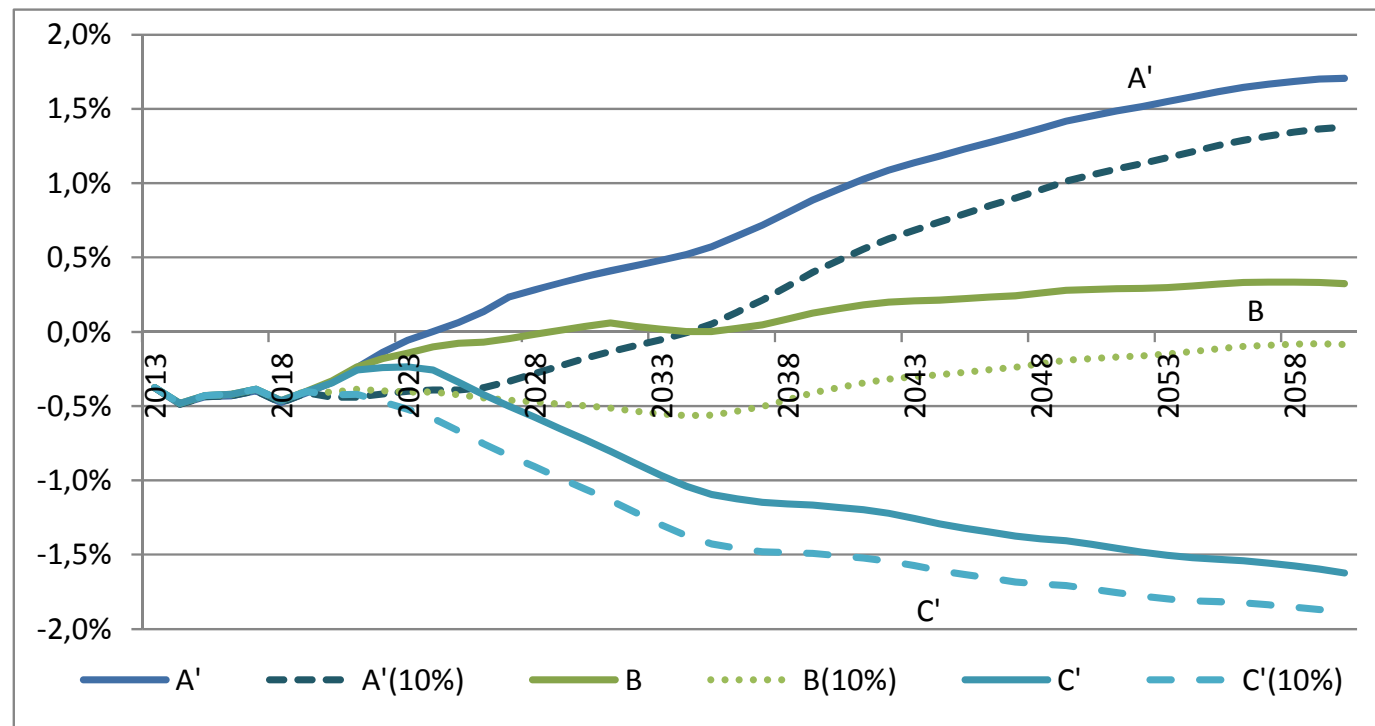
**Figure 1 – Evolutions projetées à long terme
du rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités,
du taux de prélèvement global, et de la pension moyenne relative des retraités**



Résultats à l'horizon 2060 (7/7)

Soldes financiers projetés : impact d'un taux de chômage restant durablement à 10 %

Figure 5 – Solde financier annuel du système de retraite français projeté à long terme (en % du PIB)

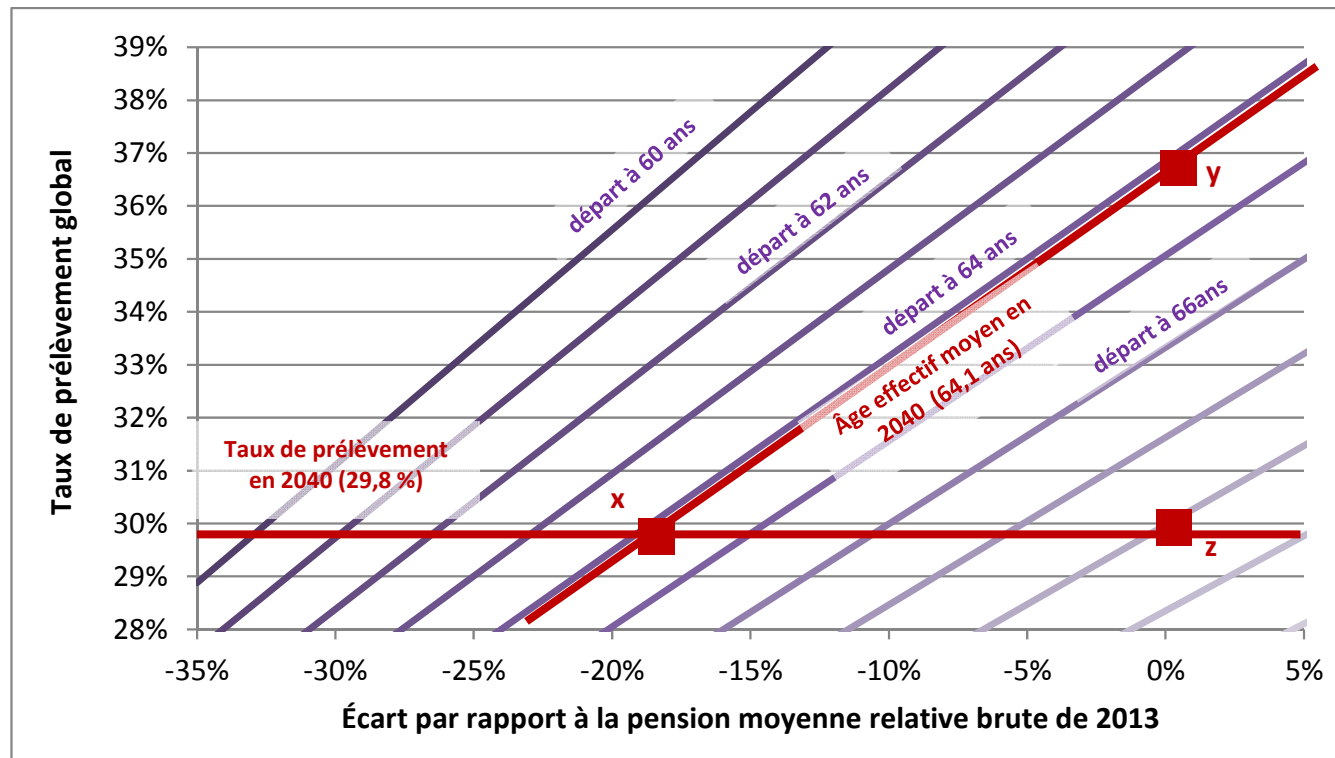


Les conditions de l'équilibre financier du système de retraite

- Réflexion sur le retour à l'équilibre pertinente dans le cadre des scénarios C et C', mais aussi A et A' (*comment redistribuer les excédents ?*), voire B (*l'équilibre atteint réalise-t-il les autres objectifs du système de retraite ?*)
- De nombreuses combinaisons de l'**âge effectif moyen** de départ à la retraite, du **taux de prélèvement global**, et de la **pension moyenne relative** peuvent permettre d'être à l'équilibre → toutes représentées sur l'**abaque** du COR
- Choisir un point d'équilibre sur l'abaque revient à expliciter un partage des efforts entre actifs et retraités → renvoie donc au pilotage conjoint des **objectifs** de **pérennité financière** et d'**équité** du système de retraite

Les conditions de l'équilibre financier du système de retraite

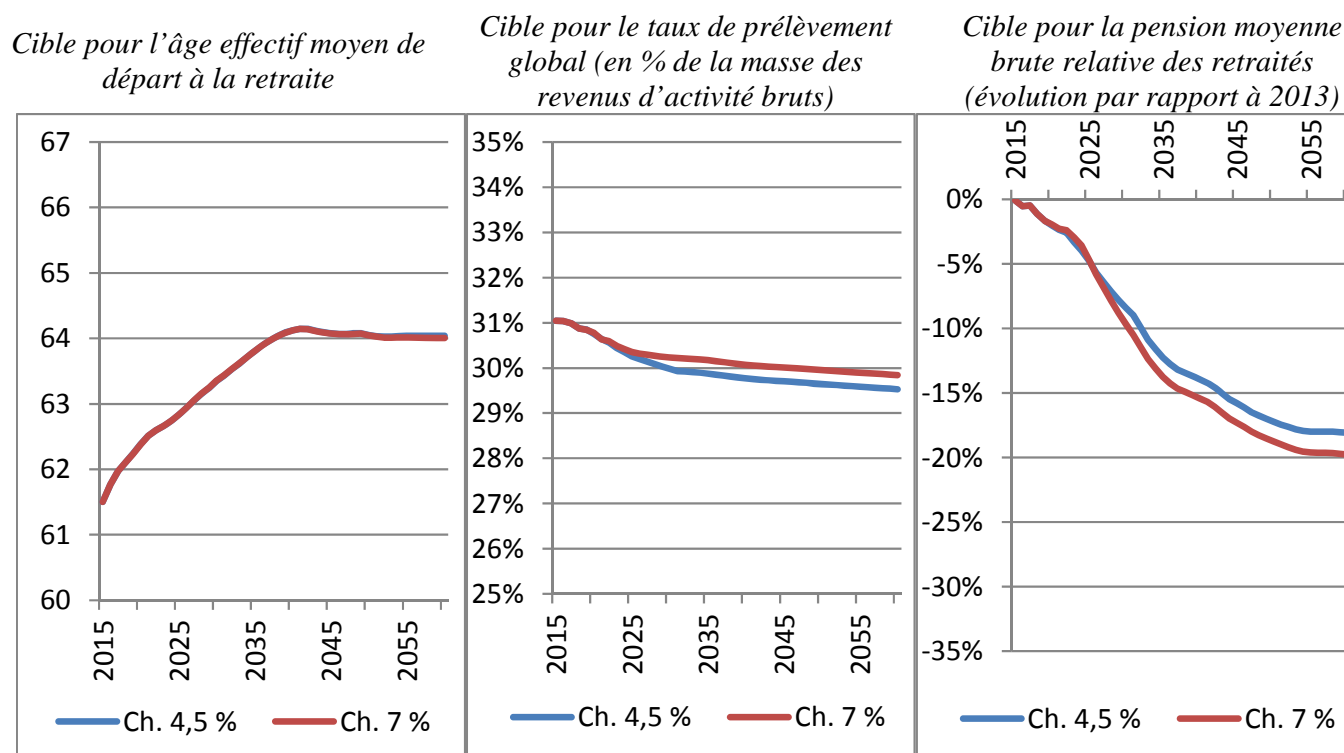
Figure 8 – L'abaque du COR en 2040 (taux de chômage de 4,5 %)



Exemple de points particuliers de l'abaque :

Équilibrage par l'ajustement du niveau relatif des pensions, à législation inchangée pour l'âge effectif moyen de départ à la retraite et pour le taux de prélèvement global

Figure 9 – Exemple 1 : équilibre financier du système de retraite assuré par l'ajustement de niveau moyen de pension relative des retraités (point x)



D'autres exemples de point d'équilibre :

- Si l'on accepte la baisse spontanée (à législation inchangée) de la pension moyenne relative :
 - Permettrait de réduire le taux de prélèvement ou d'abaisser l'âge moyen de départ dans les scénarios A et A' (et B au-delà de 2040)
 - Nécessiterait d'augmenter les prélèvements (d'environ 1 à 3 points en 2040) ou l'âge moyen de départ à la retraite (d'un à 2 ans) dans les scénarios C et C'
- Si l'on souhaitait maintenir la pension moyenne relative à son niveau actuel :
 - Il faudrait soit augmenter le taux de prélèvement d'environ 7 points à l'horizon de 2040 ...
 - ... soit prendre des mesures visant à ce que l'âge moyen de départ à la retraite soit de 68 ans à cette date ...
 - ... soit une combinaison de ces deux cibles



CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Merci de votre attention

Tous les documents du COR sur
www.cor-retraites.fr

